

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****Savoir négocier et rédiger un bail commercial**

REF : BCO-006

Les textes :

Articles L 145-1 et suivants du Code de commerce ;
Articles R 145-1 et suivants du Code de commerce ;
Article 505 du Code civil ;
Article 606 du Code civil ;
Article 1709 du Code civil ;
Article 1715 du Code civil et suivants ;
Article 1754 du Code civil ;
Loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;
Décret n°2014-1317 du 3 novembre 2014 relatif au bail commercial ;
Décret n°2016-296 du 11 mars 2016 relatif à la simplification de formalités en matière de droit commercial ;

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/lvpp>**Durée**

8.00 heures (1.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- identifier les situations dans lesquelles le statut des baux commerciaux s'applique ;
- déterminer les règles d'ordre public applicables aux baux commerciaux ;
- négocier et rédiger un bail commercial.

Contenu de la formation

- Règles applicables au bail commercial :
 - dispositions d'ordre public ;
 - jurisprudence applicable.
- Savoir identifier un bail commercial :
 - exploitation d'un fonds de commerce ;
 - cas où le statut des baux commerciaux est obligatoire ;
 - cas où le statut des baux commerciaux est optionnel.
- Diligences à réaliser avant la conclusion du bail commercial :
 - règlement de copropriété ;
 - usage des locaux.
- Négocier et rédiger les clauses essentielles du bail commercial : Objet et conditions financières
 - identifier les clauses essentielles ;
 - déterminer le loyer

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



- Négocier et rédiger des clauses essentielles du bail commercial : Conditions d'exploitation et restitution des locaux
 - charges des travaux d'entretien et de réparation (cas pratique) ;
 - sous-location ;
 - cession ;
 - état des lieux.
- Négocier et rédiger les clauses essentielles du bail commercial : clause pénale et clause résolutoire.
 - rédiger les clauses et mise en œuvre.
- Constituer les Annexes.

Profils des apprenants

- Avocats, Juristes d'entreprise, Experts-comptables, Administrateurs, Notaires

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)